 <p>François SCHWAAB - CPEPESC</p>	<h1 style="text-align: center;">PETIT RHINOLOPHE</h1> <p style="text-align: center;"><i>Rhinolophus hipposideros (Bechstein, 1800)</i></p>	<p style="text-align: center;">Mammifères <i>Chiroptères</i></p>
	<p style="text-align: center;">PROTECTION NATIONALE : OUI (Arrêté du 17 Avril 1981, Art 1) ESPECE CLASSEE « VULNERABLE » SUR LA LISTE ROUGE FRANÇAISE DIRECTIVE HABITATS : ANNEXE II & IV CONVENTION DE BERNE : ANNEXE II CONVENTION DE BONN : ANNEXE II</p>	<p style="text-align: center;">REPRODUCTEUR & HIVERNANT</p>

Espèce à enjeu de Conservation : Groupe I

DISTRIBUTION ET POPULATION

- ✓ Disparue des Pays-Bas et du Luxembourg, l'espèce est en forte régression dans le nord et le centre de l'Europe. Notamment en Alsace, il subsiste de petites populations (de 1 à 30).
- ✓ 4 noyaux importants de populations existent en Franche-Comté dans le Revermont et la Petite Montagne, la Vallée du Lison, le Massif de la Serre, le nord-ouest de la Haute-Saône et le secteur de Sancey-le-Grand.
- ✓ En Franche-Comté, la population régionale est estimée à 2 500 individus, soit 6% de la population nationale, avec un gîte principal d'hibernation en vallée de l'Ognon et près de cent colonies de mise bas.

HABITAT

- ✓ Terrains de chasse préférentiels composés des linéaires arborés de type haie (bocage) ou lisière forestière avec strate buissonnante bordant des friches, des prairies pâturées ou prairies de fauche avec présence de milieux humides (rivières ou étangs) et de forêts de feuillus.
- ✓ Fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, les individus changent parfois de gîte d'une année sur l'autre exploitant ainsi un véritable réseau de sites locaux (méta-population).

MENACES

- ✓ Disparition de gîtes pour l'espèce : réfection de bâtiments empêchant l'accès en vol ou l'abandon du petit patrimoine bâti (affaissement du toit, des murs, ...), pose de grillages "anti-pigeons" dans les clochers, illumination des édifices et dérangement dans certains sites d'hibernation.
- ✓ Dégradation de ses milieux de chasse : retournement des prairies (disparition des zones pâturées et fauchées) accompagnée de l'arasement des talus et des haies, extension des zones de cultures (maïs, blé...), arasement de ripisylve et la conversion de forêts de feuillus en plantations de résineux

PROPOSITIONS DE GESTION

- ✓ Protéger les gîtes de mise bas ou d'hibernation, accueillant des populations significatives, par voie réglementaire voire physique (grille, enclos, ...).
- ✓ Maintenir la qualité des habitats dans un rayon de 2 km autour des colonies : maintien de prairies et d'une structure paysagère variée (haies, vergers), diversification des essences forestières et de la structure des boisements, préservation des corridors de déplacement entre gîte et terrains de chasse.
- ✓ Informer et sensibiliser le public, notamment au niveau des communes hébergeant des colonies.

CONCLUSION

Située en limite d'aire septentrionale, le Petit rhinolophe possède encore de nombreuses colonies de mise bas nécessitant la préservation du bâti sur prioritairement les noyaux de population (regroupant 75% de la population régionale) et la mise en place de recommandations de gestion autour des colonies de mise bas.

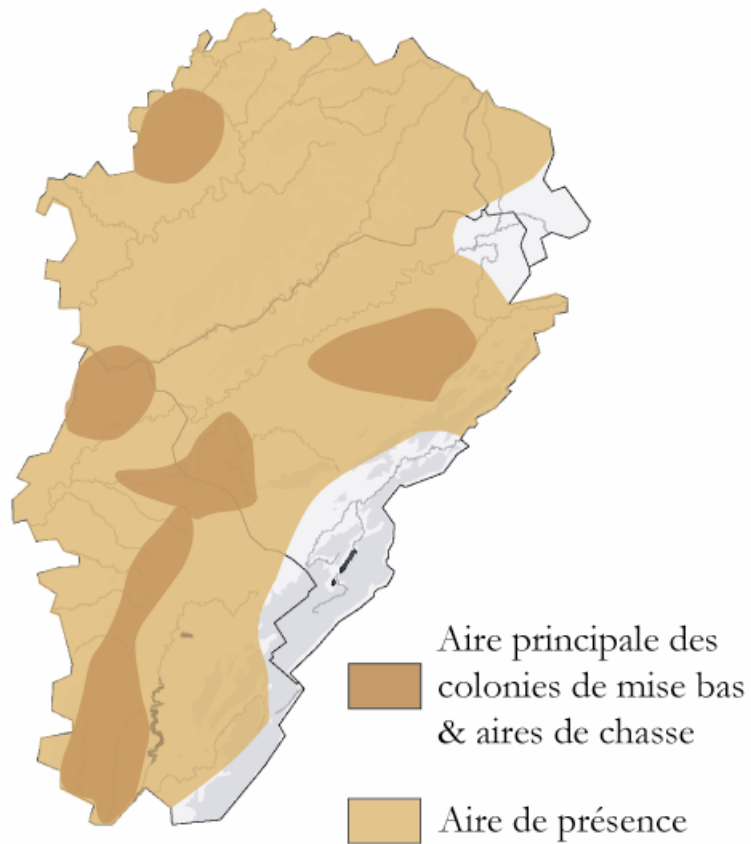
BIBLIOGRAPHIE

BARATAUD, M. et coll., 1999. Le Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*. in : (ROUÉ, S.Y. & M. BARATAUD, coord. SFPEM) Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. *Rhinolophe*, numéro spécial 2 : 5-17.

REPARTITION EN FRANCHE-COMTE

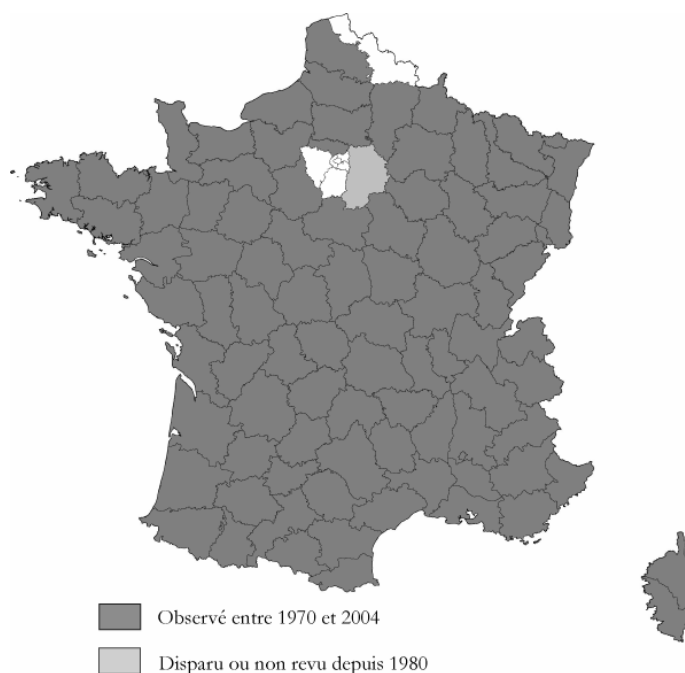
(CPEPESC, 2005)

Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)



REPARTITION EN FRANCE

(Cahiers d'habitats Natura 2000, Documentation française, 2004)
actualisée mars 2005 par S.Y. ROUE & Groupe Chiroptères S.F.E.P.M.



Rédacteur : CPE Franche-Comté